

À CONSERVER

À vos bacs! Prêts? Recyclez!

Dans Rimouski-Neigette,

**TOUS VOS PLASTIQUES
VONT DANS LE BAC BLEU,**
même le !

Recycler

COÛTE MOINS CHER,
c'est éco**LOGIQUE**!

En 2017, **1 tonne** de matières coûte
à votre municipalité :



120\$

si jetée



5\$¹

si recyclée

Dans la MRC,
PLUS DE 90%
des matières acceptées
sont
**RECYCLÉES
AU QUÉBEC**
et transformées
en objets utiles!

💡 Astuces



Rincez légèrement
vos contenants
souillés d'aliments



Déposez tout
en vrac dans
le bac



Séparez
les matières d'un
même produit



Réalisé en collaboration avec
la Ville de Rimouski

1. Coûts après application du régime de compensation québécois.
Imprimé sur du papier recyclé à 100 % et fabriqué au Québec

Matières acceptées dans votre bac bleu



Papier et carton

- Tout article ou contenant de papier/carton
- Contenants de lait, jus, vin, bouillon (type Tetra Pak[®])
- Coupons de caisse, billets de loterie, livres et photos
- Papiers déchiquetés, rassemblés dans un sac transparent



Plastique (incluant le)

- Tout contenant ou bouteille en plastique (sauf styromousse)
- Sacs de plastique (sauf sacs compostables ou biodégradables)
- Pellicule de plastique (type saran wrap[®])
- Assiettes, couvercles et ustensiles de plastique (sauf styromousse)



Métal

- Tout contenant en métal ou en aluminium
- Canettes, assiettes et papiers d'aluminium
- Contenants cartonnés avec fond en métal



Verre

- Bouteilles et pots en verre, bouchons retirés

*Presque tout se recycle,
mais pas toujours dans le bac bleu*

ÉCOCENTRE

-  Matériaux de construction
-  Lumières de Noël

FRIPERIE

-  Vêtements

PHARMACIE

-  Seringues

ÉCOCENTRE ou DÉTAILLANT PARTICIPANT

-  Bouteilles de propane
-  Résidus dangereux
-  Batteries / Piles
-  Pneus
-  Appareils électroniques
-  Lampes fluocompactes

Pour plus d'infos :

InfoBac.ca

418 725-2222